

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Sa Majesté la reine Victoria honore de sa visite la maison des RR. PP. Jésuites de Pochampton qui touche au parc de sa royale demeure.—Mgr Guibert, archevêque de Paris, adresse une lettre à son clergé, à l'occasion des attaques dirigées par la presse républicaine contre l'entreprise du Sacré-Cœur.—Approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec concernant "l'Œuvre de l'Orphelinat" sous la direction des Sœurs de la Charité à Québec.—La population riche des Etats-Unis se livre à des dépenses de luxe extraordinaires.—Le commerce du bois à Ottawa.—Utilité des cercles agricoles dans nos paroisses.—Etablissement d'un cercle agricole à Notre-Dame du Lac St-Jean, au Saguenay.—Ce que l'on fait au cercle agricole de la paroisse de St-Agnipit de Beauvillage.

*Causerie Agricole* : La situation agricole dans la Province de Québec; discours de M. S. Lesage, sur la situation agricole, lors de la Convention nationale à Québec, en juin dernier (Suite et fin).

*Sujets divers* : Exposition agricole et industrielle de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny; liste des prix offerts par cette société, avec les noms des heureux concurrents.—Engraissement économique du bétail en le soumettant au travail pendant un certain temps de l'année.—Une des causes de l'émigration, attribuée au défaut de l'éducation et de l'enseignement agricole.—Le plâtre contre la maladie des pommes de terre.—Agriculture: Temps et manœuvre de la taille; règle de la taille.

*Choses et autres* : Nouvelle publication éditée par M. J. A. Langlais, libraire: "Plaint-chant romain."—Une verrière à Kamouraska.—La laine des moutons; engraisser un agneau; pacage des moutons.—Valeur du phosphate de chaux.—La greffe sur les vieux arbres fruitiers.

*Recettes* : La cachexie aqueuse ou "pourriture du mouton."—Moyen pour empêcher les rats de pénétrer dans les meules de blé.

## REVUE DE LA SEMAINE

On lit dans la *Semaine religieuse* d'Evreux :  
S. M. la reine Victoria a honoré de sa visite, la semaine dernière, la maison des Pères Jésuites de Pochampton (*Mansera House*) qui touche au parc de sa royale demeure.

Elle a demandé au supérieur qu'on lui présentât les novices venues de France, et elle a fait à ces jeunes gens le plus gracieux accueil, s'informant de leurs besoins et les engageant à recourir à elle dans toutes les nécessités de leur exil.

—Mgr Guibert, archevêque de Paris, vient d'adresser une lettre à son clergé, à l'occasion des attaques dirigées par la presse républicaine contre l'entreprise du Sacré-Cœur. Nous extrayons de cette lettre le passage suivant :

"La basilique du Vœu national a jeté, si je puis ainsi parler, dans les entrailles de la montagne de profondes racines; ses fondations solidement assises sur 82 colonnes souterraines, ne seront point ébranlées. Déjà s'achève la crypte qui est elle-même un beau monument, et bientôt l'église supérieure dessinera aux regards sa majestueuse enceinte. Le sol qui porte ces naissantes merveilles appartient aux archevêques de Paris par un contrat dont la puissance législative s'est portée garante. Supposer un seul instant que les pouvoirs publics puissent méconnaître de pareils engagements, démentir la parole donnée il y a huit ans au nom de la France, frustrer des millions de souscripteurs du fruit de leurs sacrifices, ce serait faire aux dépositaires de l'autorité la plus cruelle injure. Mais c'est trop s'arrêter à discuter d'odieuses hypothèses. L'œuvre sainte sera poursuivie, et la construction ne servira qu'à hâter le succès en stimulant le zèle de tous les bons chrétiens. Le Vœu national s'accomplira, il obtiendra de Dieu pour notre cher pays les bénédictions qui assureront au dehors sa force et sa grandeur, au dedans sa prospérité et l'union de tous ses enfants."

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.